



Commune de ROUMOULES
Procès-verbal
du Conseil Municipal du Mardi 8 avril 2025

Convocation et affichage 02/04/2025

Début séance : 20h30

L'an deux mille vingt-cinq et le huit du mois d'avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles MEGIS, Maire

Présents : M. AMBROSI Robert, M. COCUAUD Alain, M. BLANC Jean, Mme CHAILLAN Delphine, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. MANUEL Laurent, M. NESTERCZUK Dany, Mme PEY Catherine,

Absents excusés : M. CIGLIANO Fabien, Mme PIERRE-JEAN Ingrid, M.ROY Alain Patrick.

M. CIGLIANO Fabien a donné pouvoir à M. AMBROSI Robert
M.ROY Alain Patrick a donné pouvoir à M. MEGIS Gilles
Mme PIERRE-JEAN Ingrid a donné pouvoir à Mme PEY Catherine

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. Robert AMBROSI.

Le quorum est atteint.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour,

• Procès-verbal du 18 février 2025,	• Licence Taxi
• DPU	• Logement 4 Rue des Oliviers
• Demande subvention « Nos communes d'abord » 2025 (dossier moins de 1500hbs)	• Concession de jouissance annuelle
• Demande subvention « Nos communes d'abord » 2025	• Compte financier unique (CFU) 2024 : budget Commune, Lotissement Artisanal, Chauret 2
• Subvention Tennis club	• Affectation des résultats : Commune, Lotissement Artisanal, Chauret 2
• Convention 30 millions d'amis	• Vote taux d'imposition communaux
• ONF 2025 : projet de coupe sur parcelle forestière n°1 et n°2	• Budgets 2025 Commune, Lotissement Artisanal, Chauret 2
• Convention avec Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon	• Sujets divers.

Et propose de rajouter : Demande subvention amendes de Polices 2025, Demande subvention FODAC 2025, Emprunt voirie.

Les conseillers l'acceptent.

- **Approbation du procès-verbal** de la séance du 18 février 2025, à l'unanimité.
- **DPU non exercé** : vente Consorts SIMON / SOULAN-RAY (ZH 181 et 184)
Vente GURR Claudia / BERNARD André (ZC 51)
- **N° 2025 - 020 – Demande subvention « Nos Communes d'abord » 2025 (grand dossier) : Isolation 2 Gîtes communaux** : Accord pour demander la subvention régionale « nos communes d'abord 2025 » sur les travaux d'isolation des deux gîtes communaux (variante 3 de l'audit énergétique) situés Place de l'Eglise d'un montant de 91 675€ HT. Faire délibération. A l'unanimité.
- **N° 2025 - 021 – Demande subvention « Nos Communes d'abord » 2025 (dossier moins de 1500 habitants) – Réfection et aménagement Chemin des Antennes tranche 3** : Accord pour demander la subvention régionale « nos communes d'abord 2025 » (dossier moins de 1500 hbs) sur les travaux de voirie Chemin des Antennes Tranche 3 d'un montant de 93 673.60 € HT. Faire délibération. A l'unanimité.
- **N° 2025- 022– Demande Subvention Amendes de Police 2025** : Accord pour demander la subvention des Amendes de Polices 2025 la plus élevée possible sur les travaux de voirie : Rue des Remparts d'un montant de 43 043.50 € HT. Faire délibération. A l'unanimité.
- **N° 2025 - 023 – Demande Subvention FODAC 2025** : Accord pour demander la subvention du FODAC 2025 la plus élevée possible sur les travaux de voirie : Rue des Remparts d'un montant de 43 043.50 € HT. Faire délibération. A l'unanimité.
- **N° 2025 - 024 – Subventions 2025 Tennis club Riezois** : 70 € au tennis club Riezois. Faire délibération à l'unanimité.
- **N° 2025 - 025 – Convention fondation 30 millions d'amis** : Accord pour cette convention de stérilisation et identification des chats errants avec participation communale aux frais vétérinaires à hauteur de 50 % sur la base de 10 chats stérilisés sur la commune pour 2025. Une subvention annuelle de 550 euros sera versée à l'association 30 millions d'amis. La convention stipule que seule l'identification des chats par puce électronique sera prise en compte. Pas de complément financier à faire à la clinique vétérinaire pour cette identification par puce électronique. Faire délibération. A l'unanimité.

- **N° 2025 - 026 – Projet de coupe sur la parcelle forestière n° 1 et sur la parcelle forestière n° 2 :** coupe d'éclaircissement de pins sylvestre représentant 358 m³ pour la parcelle 2 et 384 m³ pour la parcelle 1. Accord pour ces coupes. Faire délibération. A l'unanimité
- **N° 2025 - 027 – Convention technique relative à la mise en œuvre d'économies d'eau dans les bâtiments publics avec le syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon :** accord pour cette convention. Faire délibération. A l'unanimité
- **Licence taxi :** information des courriers de Monsieur DI NICOLA et de la société ABEILLE AMBULANCE. Le conseil prend acte de la cession de l'autorisation de stationnement taxi à titre onéreux de Monsieur Jean-Robert DI NICOLA à la société Abeille Ambulance. L'acquéreur s'engage à continuer l'exploitation et le stationnement de la licence sur la commune de Roumoules. A l'unanimité, accord pour cette cession dans les conditions énoncées dans les courriers.
- **Logement 4 Rue des Oliviers :** Faire affiche pour la location de ce logement pour un loyer de 450 euros par mois. Disponible au 1^{er} juin 2025. Dossier à déposer au plus tard le lundi 28 avril 2025 à 12h.
- **Concession de jouissance annuelle** de la parcelle ZS 62 à Monsieur Jean-Louis Allandit. Accord pour le renouvellement 2025. A l'unanimité.

Monsieur le Maire quitte la séance.

- **N° 2025 - 028 – Monsieur Robert AMBROSI, 1^{er} adjoint présente les comptes financiers uniques (CFU) 2024 :** Approuvés à l'unanimité pour la Commune, le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Chauret 2. Faire la Délibération.

Monsieur le Maire revient en séance.

- **Délibérations d'affectation des résultats :**
 - * **N° 2025 – 029 –** Pour la Commune :
Report de l'excédent capitalisé de fonctionnement (R1068) de 45 971.49 euros.
Report de l'excédent de fonctionnement de 297 418.49 euros
 - * **N° 2025 – 030 –** Pour le budget lotissement Artisanal :
Report de l'excédent de fonctionnement de 21 152.58 euros.
 - * **N° 2025 - 031 –** Pour le budget le lotissement Chauret 2 :
Report de l'excédent de fonctionnement de 168 863.39 euros
Accord à l'unanimité.
- **N° 2025 - 032 – Vote du taux des taxes des contributions directes pour 2025 :**
La taxe foncière sur les propriétés bâties est de **35,90 %**.
La taxe foncière sur les propriétés non bâties est de **44.72 %**
La taxe d'habitation est de **3,67%**
Faire la délibération, à l'unanimité.
- **N° 2025 – 033 - Budgets primitifs 2025 pour la Commune, le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Chauret 2.**
Faire délibération. A l'unanimité pour le budget de la commune et les 2 autres budgets.
- **N° 2025 - 034 – Emprunt voirie :** Plusieurs banques ont été contactées. Accord pour la proposition du Crédit Agricole pour faire un prêt de 100 000 € au taux fixe de 3.75 % sur 10 ans, échéance annuelle, amortissement constant du Capital, frais de dossier 200 €, 1^{er} échéance le 20 mai 2026. Prendre la délibération autorisant M. le Maire à signer et faire toutes les démarches nécessaires à cet emprunt. A l'unanimité.
- **Information de la journée Porte ouverte Antennes** au mois de juin 2025.
- **Information courrier CPTS :** Accord à l'unanimité pour renouveler l'adhésion de la commune en tant que membre associé à la CPTS du verdon pour 2025.

Fin de séance à 23h45

Robert AMBROSI
Secrétaire de séance



Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

